

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET DE L'ECONOMIE**

CONSEIL GENERAL DES ARDENNES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DEPARTEMENTAUX

-----  
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
ET DE L'ECONOMIE

-----  
Service de l'Aménagement Durable  
-----

## **ARRÊTÉ 2013-259**

renouvelant la composition de la

### **Commission Départementale d'Aménagement Foncier**

Le PRESIDENT du CONSEIL GENERAL  
des ARDENNES

- VU la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux,
  - VU le décret n° 2006-394 du 30 mars 2006 relatif aux procédures d'aménagement foncier et rural,
  - VU les articles L121.8 et L121.9 du Code Rural,
  - VU l'arrêté du 23 octobre 2006 portant constitution de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier,
  - VU les arrêtés des 6 septembre 2007, 14 octobre 2008, 18 novembre 2010 et 13 mai 2011 modifiant la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier,
- VU la délibération du Conseil général du 31 mars 2011 désignant les délégués du Président du Conseil Général au sein des Commissions d'Aménagement Foncier, suite aux élections cantonales de mars 2011,
- VU l'ordonnance du Président du Tribunal de Grande Instance de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 03 juillet 2013,
- SUR PROPOSITION DU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES DEPARTEMENTAUX,

# ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La Commission Départementale d'Aménagement Foncier est modifiée comme suit :

## 1) Président

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Mr Paul MOTTE Commissaire enquêteur	Mr Jean-Louis MARCEAU Commissaire enquêteur

## 2) Conseillers généraux et maires de communes rurales

### A. Conseillers généraux

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mr Marc LAMENIE Mr Pierre VERNEL Mr Abellino POLETTI Mr Gérard DRUMEL	Mr Guy CAMUS Mr Thierry DION Mme Elisabeth FAILLE Mr Erik PILARDEAU

### B. Maires de communes rurales

#### B<sub>1</sub>. Association des Maires du Département des Ardennes

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Mr Robert BOCQUILLON Maire de PUISEUX	Mr André MALVAUX Maire de PAUVRES

#### B<sub>2</sub>. Union des Maires des Ardennes (UNIMAIR)

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Mr Gérard CALVI Maire d'HOULDIZY	Mr Philippe CANOT Maire de SECHEVAL

## 3) Personnes qualifiées

- Mr Alain GUILLAUMIN, Directeur Général des Services Départementaux ou son représentant, Mr Fabrice OGIER, Directeur Général Adjoint,
- Mme Maryse LAUNOIS, Directrice Départementale des Territoires ou son représentant, Mme Isabelle LOREAUX,
- Mr Arnaud GONDA, Chef du Service de l'Aménagement Durable ou son représentant, Mme Stéphanie MARTIN,
- Mr Sylvain SEIGNEUR, Directeur des Routes et Infrastructures ou son représentant, Mr Quentin NOAILLON,

- Mme Laurence GAUDET-LHUILLIER, Chef du Service du Patrimoine ou son représentant, Mr Jean Luc HIBLOT,

- Mr Jean-Louis PELZER, Vice-Président de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER).

#### **4) Représentant de la Chambre d'Agriculture**

- Mr Sébastien LORIETTE, Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant Mr Pierre DEMISSY (CHARDENY).

#### **5) Représentants de la Fédération ou de l'Union Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et de l'Organisation Syndicale Départementale des Jeunes Exploitants Agricoles les plus représentatives au niveau national**

##### **5 a) Représentant de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)**

- Mr Philippe BAUDET (SAINT-FERGEUX), Président de la FDSEA ou son représentant, Mr Thierry BOSSERELLE (SEDAN).

##### **5 b) Représentant des Jeunes Agriculteurs**

- Mr Frédéric LOUIS (SAINT LOUP EN CHAMPAGNE), Président des Jeunes Agriculteurs ou son représentant, Mr Damien CORDIER (VILLERS LE TILLEUL).

#### **6) Représentant des Organisations Syndicales d'Exploitants Agricoles représentatives au niveau départemental**

##### **6 a) Représentant de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)**

- Mr Thierry HUET (CHATEL CHEHERY).

##### **6 b) Représentant des Jeunes Agriculteurs**

- Mr Pascal RONSIN (SORBON).

##### **6 c) Représentant de la Coordination Rurale des Ardennes**

- Mr Daniel COURTAUX (LA FERTE SUR CHIERS).

#### **7) Représentant de la Chambre des Notaires des Ardennes**

- Maître Jean-Louis BOHN, Vice-Président – Ardennes de la Chambre Interdépartementale des Notaires ou son représentant, Maître Pascale GUERIN, Notaire à ATTIGNY.

**8) Représentants des propriétaires bailleurs, propriétaires exploitants et exploitants preneurs**

Propriétaires bailleurs :

Titulaires

Mr Luc RATHUEVILLE  
(LEFFINCOURT)

Mr Joël LESURE  
(JUNIVILLE)

Suppléants

Mr Robert HENON  
(ARREUX)

Mr Yves TROCHAIN  
(MAUBERT FONTAINE)

Propriétaires exploitants

Titulaires

Mr Jérôme COUSIN  
(BLOMBAY)

Mme Catherine CHARLIER  
(LAUNOIS SUR VENCE)

Suppléants

Mme Chantal FLORENTIN  
(IMECOURT)

Mr Vincent FLEURY  
(MONTHOIS)

Exploitants preneurs

Titulaires

Mr Alain SAMYN  
(ARNICOURT)

Mr Jean-Yves JONET  
(EUILLY ET LOMBUT)

Suppléants

Mr Jacky TASSOT  
(POIX-TERRON)

Mr Sébastien DUANT  
(GIVRON)

**9) Représentants d'associations agréées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages**

Titulaires

Mr Jean-Marie SOGNY  
Membre de l'Association  
Nature et Avenir

Mr Jean-Pierre PENISSON  
Président de la Société d'Histoire  
Naturelle des Ardennes

Suppléants

Mr Nicolas HARTER  
Membre du REgroupement  
des Naturalistes ARDennais

Mr Alain AUROUX  
Administrateur de la Fédération  
Départementale des Chasseurs  
des Ardennes

**ARTICLE 2 :** Lorsque les décisions prises par la Commission Communale ou Intercommunale dans l'un des cas prévus aux articles L.121-5 et L.121-5-1 du Code Rural sont portées devant la Commission Départementale d'Aménagement Foncier, celle-ci est complétée par les membres suivants :

- 1) Mr Patrice BONHOMME, Président du Centre Régional de la Propriété Forestière (CHALONS EN CHAMPAGNE) ou son représentant Mr Régis DROUHIN (CHARLEVILLE-MEZIERES)
- 2) Mr Philippe COTRET (CHARLEVILLE-MEZIERES), représentant de l'Office National des Forêts
- 3) Mr Hubert BALSAN (MATTON CLEMENCY), Président du Syndicat Départemental des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs ou son représentant Mr Antoine DE POUILLY (CORNAY)
- 4) Propriétaires forestiers

Titulaires

Suppléants

Mr Bruno THIERION DE MONCLIN  
(NANTEUIL SUR AISNE)

Mr Jean Claude HANIQUE  
(VILLERS SEMEUSE)

Mr Didier LAMPSON  
(SEMIDE)

Mme Hélène LESIEUR-JUBERT  
(WARCQ)

- 5) Maires ou délégués communaux élus par les Conseils Municipaux représentant les communes propriétaires de forêts relevant du régime forestier

Titulaires

Suppléants

Mr Guy JOSEPH  
Maire de BEAUMONT EN ARGONNE

Mr Jean-Marie MARTIN  
Maire adjoint de REVIN

Mme Martine DESCARTES  
Maire de LA NEUVILLE AUX JOUTES

Mme Christiane DHONT  
Maire adjoint de VIREUX WALLERAND

**ARTICLE 3 :** La Commission Départementale d'Aménagement Foncier a son siège à l'Hôtel du Département à CHARLEVILLE-MEZIERES.

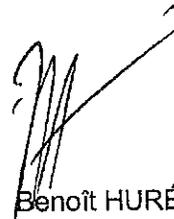
**ARTICLE 4 :** Le secrétariat de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier est assuré par un agent des Services du Conseil général. La Commission peut appeler à titre consultatif toute personne dont il lui paraît utile de recueillir l'avis.

**ARTICLE 5** : L'arrêté du 11 juin 2013 est annulé.

**ARTICLE 6** : Le Directeur Général des Services Départementaux et le Président de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié et publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES, le

30 JUIL. 2013



Benoît HURÉ